

Commune d'AUBIGNAS
Compte rendu du conseil municipal du 11 octobre 2019

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Serge CAMPANA, Anne CHAUMAZ, Frédéric CHALANCON, Dominique LAVANDIER, Nathalie RODRIGUES, Serge VILLARD.

Absents excusés : Jean-François GUILBERT qui a donné pouvoir à Christian BOSQUET
Jérôme DIMEGLIO qui a donné pouvoir à Frédéric CHALANCON

Absent :

Sébastien BRUN

Ordre du jour :

- ✓ Délibération pour le tarif de l'eau et assainissement de 2020
- ✓ Délibération pour la non-application de pénalités « consommation eau été »,
- ✓ Projet de Télé-alerte,
- ✓ Rapport 2019 de la CLECT et délibération,
- ✓ Révision des tarifs de concessions cimetièrre,
- ✓ Règlement pour remplacement des compteurs d'eau vétustes,
- ✓ Travaux en cours,
- ✓ Demande de location d'un local pour microentreprise,
- ✓ Divers :
 - * Cérémonie du 11 novembre,
 - * Repas des aînés du 14 décembre,
 - * Lutte frelons asiatiques,
 - * Demande d'Alba Danse

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil qui est adopté à l'unanimité.

1) Délibération pour le tarif de l'eau et assainissement de 2020

Monsieur le maire introduit la discussion par le rappel des tarifs 2018

	Eau	Assainissement
Abonnement	60 €	55 €
Tarifs/m3	0.68	0.90

+ Taxes

Pas de changement pour le tarif de l'eau et de l'assainissement

Après discussion **la délibération est adoptée à l'unanimité.**

2) Délibération pour la non-application de pénalités « consommation eau été »,

Monsieur le maire nous fait état de la situation de consommation d'eau pour l'été 2019. Le règlement a été respecté et le niveau de consommation par habitant baisse. En conséquence de quoi la délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3) Projet de Télé-alerte

Une information et une démonstration ayant été faite par la compagnie Ciitelécom (filère

de France télécom), le maire présente ce service d'informations d'urgence qui peut être mis en service sur la commune. Il s'agit de pouvoir informer très rapidement tous nos concitoyens soit par téléphone, SMS ou répondeur vocal. Actuellement la mairie ne peut assurer ce relais que par information papier dans les boîtes aux lettres ce qui est compliqué à mettre en place.

Tarifs selon l'offre spéciale : 420 € HT pour l'abonnement + 350 € de mise en service.

Après discussion le conseil décide de répondre favorablement à cette proposition.

4) Rapport 2019 de la CLECT et délibération,

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (**CLECT**) qui s'est réunie le lundi 30 septembre à Cruas propose :

- La révision de l'Attribution de compensation de toutes les communes de l'ancienne communauté de communes Barrès Coiron dans le cadre de l'élargissement de la compétence gestion des outils culturels et développement de la lecture publique.
- La révision des Attributions de compensation des communes dans le cadre de la prise de compétences GEMAPI au 1^{er} janvier 2018.

Après évaluation des conséquences budgétaires pour la commune d'Aubignas, le conseil décide d'accepter cette proposition.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5) Révision des tarifs de concessions cimetières,

Cimetière : Pas de changement de tarif pour les concessions du cimetière

Columbarium : Après discussion

Concession de 30 ans, passage de 550 € à 400 €

Concession de 50 ans, passage de 900 € à 600 €

6) Règlement pour remplacement des compteurs d'eau vétustes,

La périodicité de changement des compteurs sera de 15 ans. Le remplacement sera pris en charge par la mairie.

Un règlement sera établi par la mairie.

7) Travaux en cours,

Voirie : chantier réalisé

Travaux des remparts faits

Façade de la placette faite

8) Demande de location d'un local pour microentreprise,

Une demande de location d'un local pour microentreprise a été faite par une personne de la commune.

Le seul local actuellement disponible pour une ½ journée par semaine est le local sous les gîtes du château.

Après discussion, le conseil donne un avis favorable à cette demande.

9) Divers

- Cérémonie du 11 novembre : RdV 11h devant la mairie
- Repas des aînés du 14 décembre : le choix du fournisseur a été fait ainsi que la forme de l'animation musicale.
- Lutte frelons asiatiques : la commune souhaite attendre la décision de la communauté de communes ARC avant de décider d'une prise en charge éventuelle.
- Demande d'Alba Danse : demande pour l'intervention d'une formatrice Mercredi 17h30 salle indisponible.

Le conseil demande à l'association Alba Danse et la formatrice de prendre contact avec l'association des aînés d'Aubignas pour une animation éventuelle le mercredi matin.

- Intervention du Secours Populaire pour les petits déjeuners à l'école.
Vu la forte augmentation des tarifs due aux retraits des principaux financeurs (ARS ...), le conseil attend une éventuelle proposition de l'association « Les écoliers d'Aubignas » en vue d'un cofinancement.
- Indemnité du trésorier : avis favorable du conseil pour le versement de cette indemnité.
- Bibliobus : demande d'un arrêté de stationnement de 9h à 12h30 pour favoriser le retournement du bus de la BCP
Avis favorable du maire

La date du prochain conseil étant fixée, la séance est levée à 23h

Le secrétaire de séance